

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
**Budget Annexe**  
**Parcours**  
**Acrobatique en**  
**Hauteur – Examen**  
**et vote du**  
**Compte**  
**Administratif**  
**Exercice 2020**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 8 avril 2021

Nombre de Conseillers  
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la  
séance : 21

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
31 mars 2021

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le ..... 4 MAI 2021  
Le Président,



L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** MM. Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>ent</sup> représentés :** M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Stéphanie PASI (Benoit VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>ent</sup> absents :** MM. Laurent SUAU Président, Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Mme Elizabeth MINET-TRENEULE Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. VINCENT MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Sous la présidence de M. Francis BERGOGNE, 1<sup>er</sup> Vice-Président, et hors de la présence du Président, le Conseil Communautaire :

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 et D2342-11 et suivants,
- **Vu** le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Annexe « Parcours Acrobatique en Hauteur », dont les résultats globaux sont les suivants :

**CONSIDERANT** que le Compte Administratif est conforme à la balance certifiée des résultats fournis par le Receveur Municipal,

**ARRETE** ainsi qu'il suit les résultats définitifs :

## Parc Acrobatique

		Investissement	Exploitation
<b>RESULTATS ANTERIEURS</b>		-40 049,48	
<b>RECETTES</b>	Réalisations	9 873,38	10 500,00
	R à R	3 071,00	
<b>DEPENSES</b>	Réalisations	18 426,00	4 200,00
	R à R	21 360,00	
<b>RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	Réalisations	-8 552,62	6 300,00
	Compte tenu des R à R	-26 841,62	6 300,00
<b>RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE</b>	Réalisations	-48 602,10	6 300,00
	Compte tenu des R à R	-66 891,10	6 300,00
		<b>-60 591,10</b>	

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le  
Le Président,  
Laurent SUAU

28/04/2021

